Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 066-216601336-20260910-CM2026049-DE

CM2026049

PALAU DEL VIDRE
l'expressive

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées-Orientales
COMMUNE DE PALAU-DEL-VIDRE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
CM2026049
Séance du 10 septembre 2026

Le dix septembre deux mille vingt-six à vingt heures douze,
le Conseil Municipal de la Commune de PALAU-DEL-VIDRE (Pyrénées-Orientales), régulièrement convoqué le quatre septembre deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GALAN, Maire.

PRESENTS (17) : Bruno GALAN, Françoise DARCHE, Sébastien GARRIGUE, Nadine BONAFE, José BELTRI, Marc SUNER, Belinda BEAUSAERT, Florence BOUSCATEL, David THOMAS, Sophie FERTON, Guillaume CHAMPROY, Bruno ORMENO, Vanessa LAMAS, Grégoire JONQUERES D'ORIOLA, Jean-Christophe DELMER, Jacques ROCHER, Pascal RAMONET.

REPRESENTES (5) : Faustine DESCHAMPS (procuration à Nadine BONAFE), Thierry BOUYSSOU (procuration à Bruno GALAN), Julie DAYDE (procuration à José BELTRI), Laetitia SANSON (procuration à Sébastien GARRIGUE), Julie BONINO (procuration à Bruno ORMENO).

ABSENTS (1) : Gilles ALBERTY.

NOMBRE DE CONSEILLERS :							
EN EXERCICE :	23	PRESENTS :	17	QUORUM :	12	PROCURATIONS :	05
VOTANTS :	22	POUR :	22	CONTRE :	00	ABSTENTIONS :	00

A été nommé Secrétaire de Séance : Guillaume CHAMPROY

OBJET : ELEVATION AU RANG DE CITOYEN D'HONNEUR DE MONSIEUR ROGER BARRIE

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, Président de séance et rapporteur,

VU la délibération du Conseil Municipal n°CM2025039 en date du 27 août 2025 portant création d'une distinction honorifique de citoyen ou citoyenne d'honneur de la Commune de Palau-del-Vidre ;

CONSIDERANT que la commune souhaite nommer à ce titre Monsieur Roger Barrié, conservateur général honoraire du Patrimoine résidant à Palau del Vidre, compte tenu de son implication dans le rayonnement des arts du verre et de la table et du patrimoine communal et départemental ;

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 066-216601336-20260910-CM2026049-DE

CONSIDERANT que Monsieur Roger Barrié a souhaité faire présent à la Commune d'une œuvre sculpturale de l'artiste Serge Homs ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES,

- **D'APPROUVER** la nomination de Monsieur Roger BARRIE au rang de citoyen d'honneur de la Commune de Palau-del-Vidre ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout acte utile à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, pour extrait certifié conforme.
Fait à Palau-del-Vidre, le 10 septembre 2026,

Le Maire,

Bruno GALAN

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier (par courrier ou sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours gracieux peut également être formé auprès de l'auteur de la décision dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (L'absence de réponse au recours gracieux à l'issue des deux mois vaut rejet implicite).

Acte rendu exécutoire
après télétransmission en Préfecture
et publication en ligne le :
Identifiant de télétransmission ;